

LA DGFIP

Lancement des premières préfigurations au niveau local

La création de la direction générale des finances publique, issue de la fusion de la direction générale des impôts et de la direction générale du Trésor public, se traduit **dès 2008** par le lancement de préfigurations de deux types.

➤ PREMIER TYPE DE PREFIGURATION : DES DIRECTIONS LOCALES UNIQUES

Jusqu'à présent, dans chaque département, deux responsables étaient chargés des administrations fiscales : le directeur des services fiscaux pour la direction générale des Impôts et le trésorier-payeur général pour les services du Trésor public.

Dès 2008, dans huit départements seront mises en place des **directions locales unifiées**, avec un responsable unique pour chacune d'entre elle.

Les départements choisis sont représentatifs de la diversité des situations locales : Indre ; Hauts-de-Seine ; Hérault ; Marne ; Somme ; Landes ; Côte d'Or ; Nord.

Le responsable unique de la direction locale unifiée est chargé de préparer concrètement la réorganisation des services de la direction générale des Impôts et du Trésor public en une seule direction.

➤ DEUXIEME TYPE DE PREFIGURATION : LES SERVICES DES IMPOTS DES PARTICULIERS

Le Service des impôts des particuliers (SIP) constitue la première application sur le terrain de l'un des objectifs principaux de la nouvelle direction : la mise en place du guichet fiscal unique des particuliers.

Celui-ci couvrira à terme l'ensemble du territoire. Dans les villes où il y a un centre des impôts et une trésorerie, seront créés **les Services des impôts des particuliers (SIP)**. Dans les communes où il n'y a pas de centre des impôts, les trésoreries assureront le guichet fiscal unique de proximité.

Dès 2008, douze SIP seront installés dans les villes suivantes : Menton (Alpes-Maritimes) ; Sancerre (Cher) ; Côtes d'Armor (Loudéac) ; Etampes (Essonne) ; La Côte Saint-André (Isère) ; Poligny (Jura) ; Pithiviers (Loiret) ; Château-Gontier (Mayenne) ; Denain (Nord) ; Beauvais (Oise) ; Le Creusot (Saone-et-Loire) ; Elbeuf (Seine-Martime).

Parallèlement, les trésoreries offriront un accueil fiscal.

Le guichet fiscal des particuliers sera généralisé à l'ensemble du territoire à partir de 2009.